

Fiche Action 11 : EXPERIMENTATION PREVENTION, DEPISTAGE et ACCES AUX SOINS

Axe 2 – MIEUX VIEILLIR

PROPOSITION VALIDEE

Public ciblé : Les résidents de l'EHPAD ainsi que les personnes âgées vivant à domicile dans un rayon de 20km de St Front ayant été repérées avec des déficiences sensorielles (vue, audition) et bucco-dentaires. Sous réserve de leur accord initial

Référent : EHPAD St Front

Partenaires à mobiliser : les professionnels de santé, les équipes citoyennes de MONALISA, la MAIA, l'AMDR, etc.

Résultats attendus :

Repérage et traitement des déficiences visuelles et auditives

Favoriser une bonne hygiène bucco-dentaire et prothétique, une bonne vue et une bonne audition

Pour maintenir la qualité de vie pour éviter les dégradations de la santé globale et améliorer le parcours du patient tout au long de sa vie.

Pour faire évoluer le regard des personnes âgées vis-à-vis des EHPAD au regard des services et bien-être de la personne âgée

Critères de suivi

Quantitatif :

- Nombre de bilans réalisés
- Nombre de personnes suivies

Qualitatif :

- Satisfaction des bénéficiaires

Calendrier :

| Avril 2018 à
| Avril 2021 |

Contexte et enjeux :

Plusieurs études ont établi et mis en évidence le lien entre degré de perte d'autonomie, l'état bucco-dentaire et les déficiences sensorielles.

L'état de santé des personnes âgées dépendantes et plus particulièrement celles arrivant en EHPAD est très préoccupant :

- 3 résidents sur 4 ont un état de santé bucco-dentaire dégradé qui ne leur permet pas de s'alimenter correctement
- 2 personnes âgées en institution sur 3 présentant au moins une dent cariée ou à extraire (senioractu Dr Julien Laupie)
- 42% n'ont pas eu de consultation dentaire depuis plus de 5 ans
- 75% des personnes de plus de 70 sont malentendantes (Senioractu Oct 2015)

[...]

La baisse des capacités physiques liée à la dépendance n'est pas la seule responsable de cette mauvaise santé

- La difficulté d'accéder aux soins par manque de spécialistes sur le territoire génère une augmentation des délais pour obtenir un rendez-vous médical
- La difficulté de mobilité de la personne âgée dépendante pour aller en consultation (véhicule non adapté et accessibilité du cabinet notamment)
- La non prise en charge du coût du déplacement

[...]



La mobilité :

L'EHPAD dispose d'un véhicule adapté permettant aux personnes vivants à domicile d'être emmenées pour réaliser les bilans de santé au sein de l'EHPAD